

BALADES CULTURELLES

dans la mémoire locale

3ème saison

5 - LE CHÂTEAU

livre quelques-uns de ses secrets

7 Mars 2010

NOUVEL HISTORIQUE DE LA FORTERESSE

Nous tentons un historique à partir de tous les documents dont nous disposons :

- les plans et compte-rendus tirés des fouilles entreprises par André Vignaud,
- l'ouvrage réalisé par Christophe Evrard,
- les rapports des trois campagnes de fouilles commandées par Kléber Rossillon et menées par les archéologues en 1991, 1994 et 1996.

Ces derniers apportent des informations nouvelles, dont une chronologie plus complète et confirment l'étendue de l'enceinte depuis l'aplomb de la rue de la Fontaine jusqu'à la rue de l'Echelle.

◆ Dans l'enceinte globale (1^{er} croquis)

De la céramique du X^e siècle y a été trouvée.

- La butte d'argile est peut-être une petite **motte**.
- Aux X^e et XI^e siècles, posée sur la butte dans un massif maçonné quadrangulaire, **une tour ronde** (T2-3) de 4,60 m de diamètre.

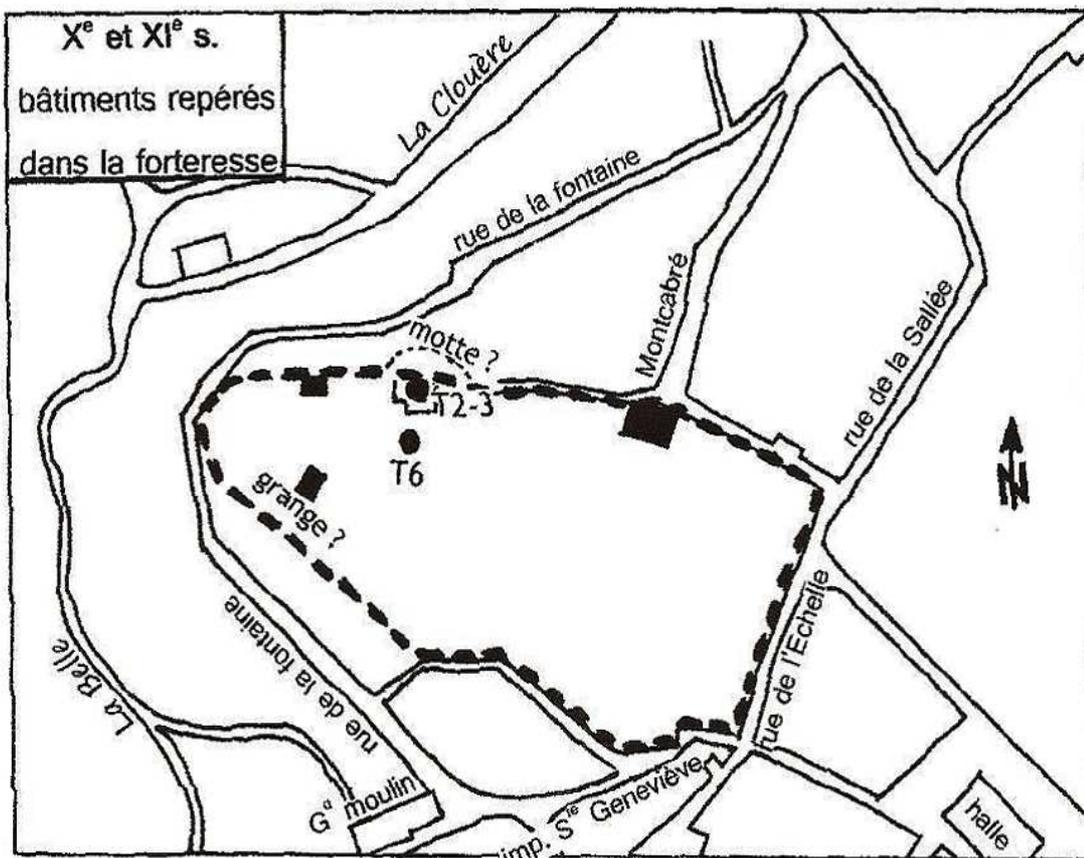
(une tour de même diamètre est située sous la tour sud d'entrée T6).

- Entre la fin du X^e s. et le début du XII^e s. : **2 bâtiments incendiés** :

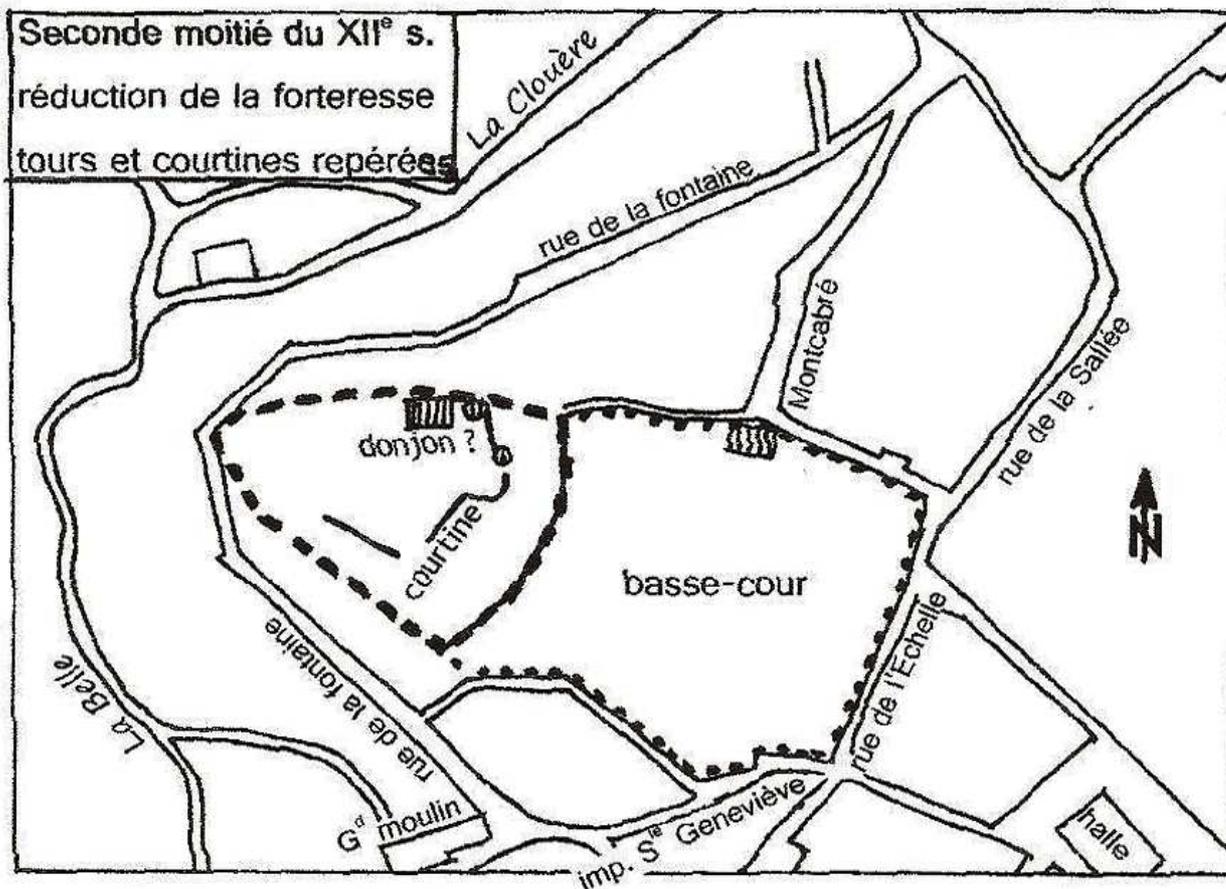
- . au nord : trou de poteau, matériel céramique, fragments de poutre en chêne

- . au sud : bâtiment de 7x3,20 m, murs de 60 cm d'épaisseur, importante quantité de blé calciné. C'est peut-être une grange.

- À la même époque, la **Tour de Montcabré** qui aurait pu être un donjon roman. Pour son emplacement, n'est-ce pas une confusion avec la bastille construite par Jean de Berry pour mener le siège de 1373 à 1375 ? Détruite en 1776 pour élargir le chemin.



♦ Réduction de l'enceinte (2^{ème} croquis)



Dans la seconde moitié du XII^e siècle, un espace plus réduit donc plus facile à défendre se met en place :

- Un mur à contreforts et son retour pourraient être les témoins d'**un logis-tour quadrangulaire** (donjon ?).
- Une **courtine** encore visible part du sud et se prolonge perpendiculairement au sud.
- **Un mur intérieur** ferme l'espace Nord-Est (entre la tour et l'entrée actuelle).

La pierre de toutes les constructions ci-dessus provient du fossé Est (fossé actuel).

♦ L'espace fortifié actuel

- Milieu du XIII^e siècle :

Construction des **tours et des courtines** terminée par la courtine nord (il se pourrait qu'il n'y avait plus de subsides) et complétée par un **bâtiment intérieur** d'environ 10 m de large (hors murs) sur 4 m de haut (écuries ou grande salle ?).

La pierre provient du fossé sud et de toutes les constructions antérieures arasées.

- Début du XIV^e s. :

Décasement de la partie S.-E. de la cour pour construire un **habitat** sur deux niveaux, dont deux fenêtres trilobées à l'étage.

- Milieu du XV^e s. :

*Réfection en petit appareil allant de la tour T4 à l'angle N.-E. et coupant la butte d'argile.

*Autres réparations dans la courtine Nord.

*Percement d'une porte pour accéder à la tour d'angle Nord (T2-3).

- La basse-cour n'a pas été abandonnée : **pigeonnier quadrangulaire** du XVI^e siècle dans le terrain communal près de la contrescarpe.

LES SEIGNEURS DE GENÇAY

♦ Premières péripéties connues

- 996-997 : Aldebert 1^{er} de la Marche prend et détruit la place forte.

Le comte de Poitou la fait reconstruire.

- Vers 1030 : Hugues de Lusignan prend et détruit le château.

Le comte de Poitou confie le château à Aimeri II de Rancon rival d'Hugues de Lusignan.

♦ Plus de six siècles dans la même lignée sous trois noms de famille

- Plus de deux siècles ininterrompus : les **Seigneurs de Rancon** (1030-1263)

Ils confient Gençay à un sénéchal (dont la famille de la Touche Gavaret en 1220) et le château à un capitaine.

Geoffroy IV, le constructeur de la forteresse que nous connaissons, meurt en 1260 et son fils en 1263. Le nom

disparaît.

Un siècle et demi entrecoupé par la présence anglaise : les **Seigneurs de l'Isle-Bouchard**

- la petite-fille de Geoffroy IV, héritière de Gençay, épouse Barthélémy III de l'Isle.
- Mais en 1356, les frères de l'Isle-Bouchard sont faits prisonniers à Maupertuis. Le Prince Noir donne le château à un de ses chevaliers, Adam Chel d'Agorisses.
- 1373-1375 : siège par Jean de Berry et Duguesclin pour déloger les Anglais. Adam Chel d'Agorisses part en Angleterre.
- 1407 : le roi rend Gençay à Catherine de l'Isle-Bouchard. Elle épouse Georges de la Trémoille le 2 juillet 1427.

Deux siècles qui se terminent par l'hégémonie de la Roche : les **Seigneurs de la Trémoille**

- 1428 : trahison de Guillemot de Montsorbier capitaine du château (voir encadré).
- 1432 : le roi remet le château à son propriétaire légal : Georges de la Trémoille.
- 1599 : Jacqueline de la Trémoille meurt. Son fils Jean VII de Bueil qui a fait construire le bâtiment principal du château de la Roche, en hérite, puis son petit-fils Jean VIII de Bueil.

◆ **Les successeurs immédiats**

- 1655 : le château est vendu à Pierre Brillhac de Nouzières, Seigneur de la Roche.
- 1753 : le château est vendu à Jacques Charles de Créquy, Seigneur de la Roche.
- 1783 : sa fille en fait don à Jean-Marie Milon, dernier Seigneur de Gençay car, à la Révolution, le château est confisqué, mais reste considéré comme un bien de Milon qui est exilé.
- 1814 (?) : Milon donne le château à Marguerite Clémot, v^e Gallois.
- Devenu prison en 1794 (article suivant) jusqu'en 1832, démantelé (voir plus loin), classé Monument Historique en 1840.
- 1854 : acheté par Coullard de Puyrenard, il reste propriété privée jusqu'à aujourd'hui.

LES MANIGANCES DE MONTSORBIER, CAPITAIN DU CHATEAU

Au début de 1428, Georges de la Trémoille, proche du roi Charles VII, marié à Catherine de l'Isle-Bouchard depuis juillet, vient rejoindre sa femme à Gençay.

Guillemot de Montsorbier prévient de cette venue le connétable de Richemont, seigneur de Parthenay et ennemi de la Trémoille.

De Richemont, aidé d'une compagnie de soldats bretons, s'empare du château. Mais, Montsorbier complotant des deux côtés à la fois permet, contre une rançon de 10 000 écus d'or, à de la Trémoille et sa femme de

s'enfuir.

Le 7 février 1429, Charles VII rembourse la rançon à de la Trémoille.

Convoqué à Poitiers pour être jugé de cette affaire, Montsorbier garantit sa liberté en prenant Simon Mourelt, échevin de Poitiers, et deux bourgeois de la ville, en otages. Non seulement, il n'est donc pas arrêté, mais, en plus, il extorque à ses otages des rançons. Il sera plus tard condamné à les rembourser (arrêt du 30 janvier 1434).

Pour compléter son intouchabilité, Montsorbier se protège aussi par la sorcellerie. Il fait fabriquer par Thomas Pelet un vœu⁽¹⁾ de plomb dans lequel il place un parchemin portant les noms du roi, de princes du sang et de gens du Conseil, puis il le fait baptiser à Saint-Porchaire.

Ni l'évêque de Poitiers réprimandé pour avoir trempé dans cette affaire, ni de Richemont ne voulurent donner satisfaction à la justice, c'est-à-dire livrer Montsorbier, et celui-ci resta hors d'atteinte (jugement du 11 mai 1430). Il obtint même par la suite la rémission (extrait du registre de Conseil du Parlement de Poitiers du 4 février 1434).

1- vœu : ex-voto et figure préparée pour les envoûtements au XIV^e et XV^e siècle.

(D'après les Archives historiques du Poitou, pages placées sur le site internet communal par J.Jacques Chevrier.)

LA TOUR DU MOULIN DEVENUE PRISON

- 24 pluviôse an II (12 février 1794) : Boisseau, maire de Gençay, et Barot le jeune, officier municipal, demandent l'ouverture d'une prison et proposent une des tours du château (ce sera la tour du moulin) :
« *Il est possible et même très facile, en détruisant ce monument de l'esclavage de nos pères, de conserver cette tour, dont les murs de plus de sept pieds d'épaisseur contiennent deux chambres aussi sûres que saines, pour y mettre des prisonniers, et sont très bien aérées, et il n'y a que de médiocres réparations à y faire* »
Avec l'expression "monument de l'esclavage de nos pères", on comprend mieux les restes de mentalité révolutionnaire qui ont poussé quelques années plus tard à la destruction effective du monument !
Argument supplémentaire pour que la tour devienne prison : avec quelques aménagements, le dégagement piéton sera idéal pour que les prisonniers prennent l'air.
Suit la liste des travaux à faire, où on apprend que l'escalier en vis de la tour est encore entier, seule une marche a besoin d'être raccommodée, et que le "palanfrage" de la porte d'entrée de la tour a été modifié à cette occasion pour adapter une porte rectangulaire plus basse.
- 24 messidor an II (12 juillet 1794) : pour loger le gar-

dien, la commune achète à Jean Tête marchand à Charroux et Louise-Anne Odoux, qui deviendront par la suite les propriétaires du moulin d'Enfrenet, la maison près de la tour :

« une chambre basse et haute avec un grenier par-dessus dont partie n'est pas planchée ensemble, d'une planche de jardin attenante laquelle est composée de quarante deux pieds de long par seize de large à prendre de la largeur de ladite maison ».

- 23 août 1810 : la municipalité déboute madame Milon qui, ne reconnaissant pas la réquisition du monument en bien national, réclame des indemnités.

- 4 juin 1815 : trois prisonniers, condamnés dans la Creuse, arrivés le 1^{er} juin, en transit pour Poitiers, se font la belle :

- Bourgeron, condamné aux travaux forcés à perpétuité
- Planchar, condamné aux travaux forcés pour 10 ans
- Guigner, condamné aux travaux forcés pour 10 ans.

« les trois condamnés avaient fait une fracture on ne peut plus extraordinaire dans la dite maison d'arrêt où ils ont enlevé deux grosses pierres dans l'un des murs d'icelle qui est néanmoins épaisse de deux mètres six décimètres (huit pieds) dont l'ouverture offre avec beaucoup de peine le passage d'un homme.

Nous avons de même remarqué qu'à la faveur d'un gros cordon composé de paille et des chemises qui les couvraient et des cordons en cuir qui servaient à attacher les chevaux [...], enfin nous nous sommes également aperçu qu'ils avaient attaché ce gros cordon de paille de la longueur d'environ vingt mètres (60 pieds) à une petite planche de la longueur d'environ un mètre qu'ils ont détachée du plancher de la dite maison de sûreté »

Signé : le Maire Barot.

- 17 janvier 1819 : le concierge s'aperçoit d'une tentative d'évasion : des parties de la porte sont sciées pour faire sauter « les écrous qui tenaient l'enrobage des anneaux de fer dans lesquels pivote la petite porte de fer qui ferme le guichet »

Signé : Aignon concierge et Chevalier maire.

Ils proposent l'achat de trois carcans, soit 3 chaînes de

5 pieds de long pesant chacune 10 livres, 3 colliers, 3 pitons et 3 forts cadenas, pour attacher les prisonniers.

Les méthodes étaient radicales !

- 6 octobre 1831: le maire communique à M^{me} V^{ve} Gallois la résiliation du bail de la prison par le Sous-préfet :

« la résiliation du bail de la prison actuelle, qui dans tous les cas doit finir au 1er mai prochain ».

- 13 mai 1835 : le conseil municipal décide de la vente de la grange du presbytère, de la maison du concierge de l'ancienne prison et de deux petits morceaux de terre en dépendant pour participer à l'acquisition d'une maison d'école.

Barot adjoint refuse de signer, de même que Tête notaire et Coussot secrétaire de séance qui a aussi refusé de rédiger le compte-rendu, comme membres du Conseil de Fabrique.

La Revolution n'avait pas vaincu les idéologies !

(d'après les archives municipales rassemblées par André Vignaud alors propriétaire du chateau)

LE CHATEAU CARRIERE DE PIERRES **AVANT 1840**

- Devis du 2 mai 1827 d'un entrepreneur de Poitiers dénommé Guignard pour des travaux commandés par le maire de Gençay :

« un dixième de toises cube de moilon choisi à prendre au vieux château »

« il faut 27 pieds cube de sables à prendre dans les démolitions du château »

- Reçu du 22 décembre 1831 :

vente à Alexandre Mesrine demeurant à la Grange, commune de Gizay :

« la somme de cent francs pour les pierres qu'il a pris au vieux château de Gençay pour la construction qu'il a fait faire dans son domaine de Mouroux ».

Les pierres du chateau n'ont pas été employées que dans des maisons du bourg et pour paver la place du marché !

(d'après les archives municipales rassemblées par André Vignaud alors propriétaire du chateau)

Prochaine
BALADE DANS LA MEMOIRE

Dimanche 11 Avril

LE FOOT A GENÇAY

Histoire - Lieux - Anecdotes

avec

Jean-Jacques CHEVRIER
et d'anciens joueurs et dirigeants

Dossier (texte et plans) réalisé par Henri DONZAUD
Mise en page: Pierre CHEVRIER

Information et publicité: Julien BOULET

Projet culturel 2009-2010
"MARCHE AUJOURD'HUI...MARCHE DEMAIN..."

Centre Culturel - La Marchoise 16, Route de Civray 86160 Gençay
Tél: 05-49-59-32-68

E-mail: cc.lamarchoise@wanadoo.fr
<http://boitealerte.over-blog.fr>

Le Centre Culturel - La Marchoise remercie son partenaire l'Imprimerie BEDI-SIPAP